

Groupe démarche participative

Relevé de conclusions réunion du mardi 7 mars 2015

Présents :

Yves François, André Mansiaux, Alain Grande, Jean-Yves Sainsorny, Richard Larcher, Alain Varnet, Roger Morney, Jean-François Moyne, Robert Vidon, Jean-Louis Sauvonnet, Rudy Wittemann, Yvan Gautronneau, Mamadou Dissa, Jeanine Bonino, Doumé Jarru, *Julien Peyre (stagiaire CLD)*, *Claire Delorme (Animatrice CLD)*.

Excusés :

Christian Barat, Michel Chinchole, Caroline Snyers, Bertrand De Germiny, Jean-Michel Colomb.

Ordre du jour :

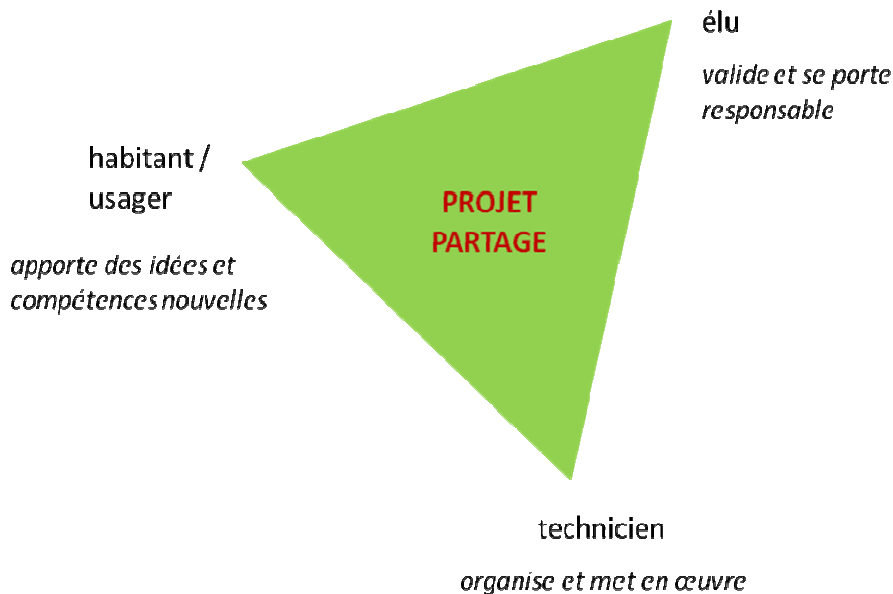
- Retour sur la notion de « démarche participative »
- Objectifs du groupe de travail
- Les apports du travail de Julien

1. Retour sur la notion de « démarche participative »

« Un ensemble de procédures, instruments et dispositifs qui favorisent l'implication directe des citoyens au gouvernement des affaires publiques » (Sandrine Rui)

Mais c'est aussi un apprentissage, un processus qui associe citoyens, élus, techniciens pour la construction de projets et le gouvernement des affaires publiques.

Représentation schématique de la démarche participative :



2. Objectifs du groupe de travail

Réflexions à poursuivre :

- Il y a un risque à devenir « expert des experts » et se couper de l'ensemble des habitants. Cela questionne sur la légitimité de l'instance participative.
- Distinguer participatif et représentatif : une meilleure représentativité des citoyens permettrait une meilleure neutralité politique mais pose la question du 'comment' (tirage au sort, collège des habitants, forum...)
- Des précisions devront être apportées sur le cadre juridique de la démarche participative.

Positionnement du CLD tout au long de ses travaux sur la démarche participative avec les élus :

- Le CLD comme toute autre instance de participation doit pouvoir être partenaire, complémentaire mais aussi critique et contradictoire sur les projets des élus. Concernant la mise en place d'un processus de démarche participative sur le territoire, le choix ne semble pas être nécessaire à ce stade entre :
 - atteindre un consensus avec les élus tout en présentant un projet suffisamment ambitieux...
 - atteindre la solution optimale quitte à être en confrontation avec les élus et ne rien obtenir en retour...
- Le CLD doit travailler en toute autonomie pour le moment. La discussion avec les élus ne pourra se faire que quand il y aura suffisamment matière à discuter.

Réalisations souhaitées dans le cadre des réflexions du groupe de travail :

- un préambule politique présentant les apports et l'intérêt de la démarche participative et réalisé uniquement par les membres de ce groupe de travail. Cet article pourra être transmis à la Région Rhône-Alpes suite à son appel à contribution aux CLD des 8 territoires CDDRA suspendus. Son contenu devra être cohérent entre tous les niveaux territoriaux, d'une application locale à régionale... Il sera intéressant de se rapprocher des autres CLD concernés pour porter un discours commun.
- une charte pour l'application de la démarche participative dans les projets territoriaux. Toutes les parties prenantes devront être associées à son élaboration.
- un forum participatif qui sera un outil de la démarche participative du CLD dans le cadre de l'élaboration de la charte (→ un point d'étape d'échanges et de débats avec les citoyens et les élus).

Calendrier :

La proposition à transmettre à la Région devra impérativement intervenir avant la fin de l'année 2015 (fin temporaire de l'attribution des crédits régionaux transitoires pour notre territoire CDRA et élections régionales). Le forum pourrait être envisagé à l'automne.

3. Les apports du travail de Julien

Pour accompagner le groupe de travail dans ses réflexions sur la démarche participative, le CLD accueille **Julien Peyre**, étudiant en Master développement local à Foix, en stage pour 4 mois (du 1^{er} avril au 31 juillet 2015).

Objectifs du stage :

- Apporter des éclairages conceptuels
- Faire un recueil des expériences locales (conseil municipal enfant, conseil de quartier...)
- Faire un retour d'expériences extérieurs (réussies ou non)
- Sonder les acteurs du territoire sur leur conception et attentes de la démarche participative (socioprofessionnels, élus, techniciens des collectivités...)
- Accompagner le CLD à la mise en place d'outils/méthodes à partir de pratiques existantes à adapter au contexte territorial
- Apporter un regard critique sur le fonctionnement du CLD (représentativité, positionnement, communication...)

Prochaine réunion le mardi 28 avril à 18h à Crémieu (maison des associations - salle 1).